

générale de l'immunité facilitée par les notions des deux chapitres précédents sur les réactions cellulaires et humorales.

§ 1. — GÉNÉRALITÉS SUR L'IMMUNITÉ

Il nous faut définir l'immunité, diviser le sujet et voir quelles ont été les étapes historiques de la question.

1^o Définitions. — *L'immunité est l'état, naturel ou acquis, dans lequel un organisme possède des moyens de défense suffisamment développés pour rendre inoffensif un agent infectieux ou un toxique introduit dans cet organisme.*

Il faut que l'agent morbide ait pénétré dans l'organisme pour qu'on puisse parler d'immunité, sinon il ne s'agit que de défense extérieure.

La *réceptivité* est l'état inverse, dans lequel un organisme subit facilement l'action morbide d'un virus ou d'un toxique.

L'*anaphylaxie* est l'état de prédisposition spéciale créé pour un poison par une inoculation antérieure. C'est également un état inverse de l'immunité.

On distingue l'*immunité naturelle* (celle qui existe spontanément, naturellement, et sans maladie ni vaccination artificielle) et l'*immunité acquise* (celle qui survient à la suite d'une maladie, d'une vaccination ou d'une sérothérapie préventive). Cette dernière est *spontanée* (acquise par une maladie accidentelle) ou *provoquée* (par l'intervention volontaire de l'expérimentateur). L'immunité acquise et provoquée peut elle-même être *active* ou *passive* : elle est *active* lorsqu'elle succède à une vaccination, à une inoculation de virus, qui détermine une réaction active de l'organisme (par exemple dans la vaccination jennérienne) ; elle est *passive*, lorsqu'elle est due à l'inoculation d'un sérum contenant des substances immumisantes que l'organisme reçoit passivement sans réagir (par exemple dans la sérothérapie préventive).

L'immunité spontanée est naturellement toujours active.

Il y a une grande différence au point de vue de la durée entre l'immunité passive, l'immunité active et l'immunité naturelle :

CHAPITRE III

IMMUNITÉ. VACCINATION. SÉROTHÉRAPIE

Certaines espèces animales ou certaines races, ou certains sujets sont naturellement réfractaires à certaines infections. D'autres fois, c'est après une maladie que cet état réfractaire se constitue contre cette maladie elle-même ; certaines maladies sont récidivantes, telles que l'érysipèle, la grippe, la tuberculose, alors que d'autres, telles que la variole ne le sont pas. Enfin c'est parfois après une vaccination artificielle, que cet état réfractaire est créé. Dans ces trois cas on dit que le sujet réfractaire à telle maladie est *immunisé* contre elle, qu'il possède l'état d'*immunité*.

On conçoit l'importance de cette question : connaître le mécanisme de l'immunité et pouvoir à volonté la déterminer.

Aussi avons-nous réuni dans ce même chapitre l'*étude théorique de l'immunité* et ses applications à la vaccination et la sérothérapie.

ARTICLE PREMIER

L'IMMUNITÉ

C'est surtout le mécanisme de l'immunité active, soit naturelle, soit artificielle, qui a passionné les biologistes et les médecins. Les théories humorale (BOUCHARD, CHARRIN, BÜCHNER...), phagocytaire (METCHNIKOFF), celle d'EHRlich, ont proposé des solutions de cette question si complexe. Nous les examinerons après l'étude